



Programmation 2014-2020
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne

40^{ème} comité régional de programmation

Consultation écrite du jeudi 7 au jeudi 14 février 2019

Le quarantième comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du jeudi 7 au lundi 14 février 2019.

1. FEDER-FSE

Axe 1 – Pour une croissance intelligente

Dossiers présentés pour programmation

OS 1.1 : Renforcer la recherche publique en cohérence avec la RIS 3

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG19966	Dijon	Université de Bourgogne	HYBRIDIAMS	265 550,00 €	110 150,00 €

Le projet HYBRIDIAMS est un projet collaboratif associant une équipe de l'Université de Bourgogne et une équipe de l'Université Justus Liebig de Giessen (Allemagne). Il vise à explorer la réactivité et à exploiter les propriétés et la stabilité thermodynamique des cages de carbone régulières, dénommées diamantoïdes en relation avec la catalyse et les capteurs à base de métal de transition. Les résultats pourraient être utilisés dans les domaines des cellules solaires ou de la vectorisation de médicaments.

OS 1.4 : Améliorer la compétitivité des PME

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG18554	Villeneuve-sur-Yonne (89)	Systèmes-Attum	Investissement sur deux lignes de production automatisées	1 245 000,00 €	236 900,00 €

Il s'agit d'un programme d'investissement matériel pour le développement de la société. Afin de développer son activité, l'entreprise prévoit d'investir dans deux nouvelles lignes de production automatisées. Ces investissements lui permettront de se positionner sur des marchés importants dans le domaine du digital média en fabriquant des supports de bornes interactives. Tous ces éléments permettront à l'entreprise SYSTEMES-ATTUM d'accroître son activité et de passer un cap de développement.

BG19421	La Roche Vineuse (71)	Extratôle / Natixis Lease	Acquisition laser fibre automatisé	768 233,00 €	147 596,00 €
Afin de proposer de nouveaux produits et de se positionner sur de nouveaux marchés, l'entreprise EXTRATOLE souhaite implanter dans ses locaux un laser fibre. Elle pourra ainsi réaliser des pièces de plus large épaisseur (5 à 8mm) qu'elle ne peut pas produire avec son parc machine actuel.					
BG0021106	Crissey (71)	Formotech / Natixis Lease	Acquisition d'un centre d'usinage 5 axes	295 625,21 €	81 186,00 €
L'entreprise FORMOTECH souhaite acquérir un centre d'usinage 5 axes pour renforcer son positionnement sur les marchés actuels en réalisant des pièces et moules complets, sans faire appel à des sous-traitants. Elle pourra également élargir sa gamme de produits et de prestations (thermoformage, soufflage notamment) afin de se positionner sur de nouveaux marchés.					
BG0020765	Longvic (21)	UMS / Natixis Lease	Renouvellement du parc machine	1 017 913,00 €	281 201,00 €
La société UMS découpe laser sollicite l'aide de l'Europe pour pouvoir renouveler son parc machines. Il comportera une découpe laser fibre et une presse plieuse ainsi que les logiciels permettant leur mise en fonctionnement et la programmation des productions automatiques. Tous ces nouveaux équipements permettront de répondre au mieux aux besoins de ses clients dans les meilleurs délais, avec une productivité optimale et d'étendre leur offre de découpe à des métaux de plus forte valeur ajoutée et ainsi passer un cap de développement.					
BG0019613	Luzy (58)	Lithopress	Investissement de compétitivité	628 000,00 €	50 680,00 €
La société Lithopress exploite à Luzy une unité de fabrication d'étiquettes. La société souhaite réaliser un programme d'investissement en acquérant deux lignes d'impression et de réalisation d'étiquettes pour accroître sa production et répondre aux besoins en développement de nouveaux produits.					

Dossier présenté pour déprogrammation

OS 1.4 : Améliorer la compétitivité des PME

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG13300	Auxerre	SASU STYLEVAN	DIM VAN	503 032,44 €	100 606,48 €

La SASU STYLEVAN ayant été rachetée par le groupe Rapido, une réorganisation s'est opérée, et par conséquent, il a été décidé que de ne pas continuer le projet jugé non viable économiquement selon les nouveaux dirigeants. Abandon du projet à l'initiative de l'entreprise.



Information aux membres du CRP

OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaires
1.4	BG14440	Joigny	Bronze Alu Masué	Programme d'investissement pour le développement de la société	Prolongation du délai de réalisation au 30/11/2018. La date limite d'acquittement des dépenses n'est pas modifiée
1.4	BG11981	Melay	SARL AR'MODELAGES	Investissement dans une nouvelle technologie numérique	Prolongation de délais de réalisation au 30/12/2018 et d'acquittement des dépenses au 31/05/2019
1.4	BG16041	Nevers	DAVI	RETORIK Driving Simulator	Prolongation de délais de réalisation au 31/03/2019 et d'acquittement des dépenses au 31/12/2019

Axe 3 Vers une société à faible teneur en carbone

Information aux membres du CRP

OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaires
3.2	BG18021	Villeneuve-la-Guyard	BRENNUS Habitat	Réhabilitation thermique de 25 logements - résidence les Cerisiers Bât C à Villeneuve la Guyard	Prorogation de la date d'achèvement des travaux au 31/12/2019 et la période de conventionnement au 31/12/2020. Le chantier a pris du retard compte tenu de la non-conformité de l'échafaudage et de l'arrêt des travaux de l'entreprise attributaire des ITE (peinture carrelage)
3.1	BG10755	Toucy	SAS Pyramide du loup	Installation d'une chaufferie bois	Prolongation de délais de réalisation au 31/12/2018 et d'acquiescement des dépenses au 31/03/2019
3.1	BG12206	Gevrey-Chambertin	SNCF Immobilier	Installation d'une chaufferie bois	Prolongation de délais de réalisation au 31/10/2018 et d'acquiescement des dépenses au 31/01/2019

Axe 4 Pour une biodiversité durable

Dossier présenté pour programmation

OS 4.1 : Préserver et restaurer la trame verte et bleue

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG20304	Côte d'Or	ONF	Opération de gestion des Réserves ONF en Bourgogne : Val Suzon (RNR et Forêt d'exception) et Combe Lavaux Jean Roland (RNN)	82 612,69 €	33 045,00 €

En 2018, l'ONF organise son action autour de deux volets : La RNR du Val Suzon et la RNN combe Lavaux qui constituent deux réservoirs de biodiversité de premier rang pour la région Bourgogne.

Sur la réserve naturelle régionale du Val Suzon, labellisées Forêt d'Exception (communes de Messigny-et-Vantoux, Etaules, Val-Suzon et Darois), il s'agira de préserver la biodiversité des milieux et des espèces ; accueillir dans un milieu naturel et préservé et de préserver la qualité des paysages et le patrimoine historique

Sur la réserve naturelle nationale La Combe Lavaux Jean-Roland (communes de Brochon et Gevrey-Chambertin), l'ONF organise son action afin d'obtenir une naturalité optimale des habitats forestiers, de favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale de la RN ; de mettre en œuvre du plan de gestion et enfin de faire de la RN un territoire de recherche et d'expérimentation pour la connaissance de la biodiversité.

Dossiers présentés pour modification du plan de financement

OS 4-1 : Préserver et restaurer la trame verte et bleue

Dossiers à déprogrammer				Dernière programmation			Programmation à ce CRP		
N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER/FSE	Taux de FEDER/FSE	Coût total éligible	FEDER/FSE	Taux de FEDER/FSE
BG18493	Bourgogne	EPTB Saône et Doubs	missions d'animation, de coordination des contrats de rivières en Bourgogne 2018	213 931,46 €	64 179,44 €	30,00%	218 240,34 €	65 472,10 €	30,00%
Cet avenant n°1 à la convention vient modifier les articles 3 et 20 de la convention ainsi que ses annexes I et II. Il s'agit de réajuster les dépenses de personnels. Nouvelle assiette éligible : 218 240,34 € et FEDER : 65 472,10 €.									
BG19430	Bourgogne	Association Bourgogne Franche Comté Nature	transmission des savoirs naturalistes en Bourgogne 2018	129 454,35 €	41 771,35 €	32,27%	136 411,00 €	48 728,00 €	35,72%
Cet avenant n°1 à la convention vient modifier les articles 3 et 20 de la convention ainsi que ses annexes I et II. Il s'agit d'intégrer une nouvelle dépense qui correspond à l'arrivée d'une salariée dans la structure à partir du 1 ^{er} novembre 2018. Cela impacte donc l'assiette éligible et le FEDER à la hausse. Nouvelle assiette éligible : 136 411,00 € et FEDER : 48 728,00 €.									

Axe 5 Pour un développement urbain durable

Dossier présenté pour programmation

OS 5-3 : Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG16851	Auxerre	Commune d'Auxerre	Aménagement de la porte de Paris - Etudes préalables	77 743,87 €	38 871,94 €
Les études visent à préparer les futurs travaux d'aménagement de la porte de Paris et à répondre aux obligations légales pour ce type de projets (étude d'impact, évaluation environnementale, dossier loi sur l'eau...).					

Dossier présenté pour modification du plan de financement

OS 5-3 : Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes

Dossiers à déprogrammer			Dernière programmation			Programmation à ce CRP			
N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER/FSE	Taux de FEDER/FSE	Coût total éligible	FEDER/FSE	Taux de FEDER/FSE
BG13555	LUX (71)	OPAC 71	Réhabilitation énergétique de 55 logements - La Croix Blanche bât. A, B, C à LUX	858 983,40 €	123 750,00 €	14,41%	850 113,67 €	123 750,00 €	14,56%

Cet avenant vient modifier les articles 3, 20 ainsi que l'annexe financière de la convention.

Il s'agit de corriger des erreurs dans les montants des postes éligibles indiqués dans la convention, et de prendre en compte un avenant 2 au marché de travaux. Cet avenant entraîne une baisse de l'assiette éligible programmée (de 858 983,40 € à 850 113,67 €), qui reste cependant supérieure au plafond de 15 000 € par logement. La subvention FEDER est donc inchangée (123 750 €), avec une légère augmentation du taux d'intervention (de 14,41% à 14,56%). Le montant du cofinancement Région a également été recalculé en conséquence.

Information aux membres du CRP

OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaires
5.4	BG5902	Creusot-Montceau	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Coriolis : Aménagement et valorisation du parc d'activité	demande de prorogation de la convention initiale : réalisation du 17/02/2016 au 31/12/2019 et expiration au 30/06/2020

Axe 6 Pour la formation tout au long de la vie

Dossiers présentés pour programmation

OS 6-1 : Augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG17864	départements de la Nièvre , de la Côte d'Or, la Saône et Loire et de l'Yonne	CMAI	Développeurs de l'apprentissage 2018	230 312,57 €	103 640,66 €

La mission des développeurs de l'apprentissage est d'informer, de promouvoir l'apprentissage auprès des entreprises artisanales et de les accompagner dans la concrétisation de leur projet jusqu'à la signature du contrat, en mettant l'accent sur les publics cibles.
L'objectif global est la promotion de l'apprentissage, la levée des divers freins invoqués par les entreprises afin de faire émerger des projets de recrutement de la part des entreprises.
L'objectif final est la collecte d'offres d'apprentissages. Ces offres seront publiées sur le site « fiers d'être apprentis » et feront l'objet d'une diffusion auprès des jeunes à la recherche d'un maître d'apprentissage afin de faire coïncider au maximum des offres de contrats et les demandes.

BG18771	Saône et Loire	EPLEFPA Fontaines	DIMA 2017/2018	60 999,83 €	27 449,92 €
Le DIMA est proposé aux jeunes qui souhaitent découvrir un environnement professionnel correspondant à un projet d'entrée en apprentissage. La formation se déroule sur 36 semaines dont 19 en entreprise. Elle accueille 15 jeunes sous statut scolaire issus de 4 ^{èmes} et âgés de 15 ans, en recherche d'orientation.					
BG17884	départements de la Nièvre , de la Côte d'Or, la Saône et Loire et de l'Yonne	CIMAI	Appuyer les dispositifs d'apprentissage en Bourgogne CAD 2018	666 223,01 €	299 800,35 €
<p>Le projet consiste à mettre en œuvre des actions de promotion des métiers de l'artisanat et de l'apprentissage, ceci dans différents formats (réunions, forums, interventions dans les établissements scolaires, publications, participation à des actions partenariales).</p> <p>Les Centres d'aide à la décision (CAD) accompagnent les jeunes dans la validation de leur projet professionnel, en leur donnant toutes les informations utiles et en mettant en œuvre des stages pendant les périodes de vacances scolaires.</p> <p>La bourse de l'apprentissage permet de mettre en relation les offres des entreprises avec les demandes des jeunes.</p> <p>Les CAD réalise des statistiques nécessaires à la prise de décision et à la conduite de nouvelles actions.</p>					

2. FEADER

Dossiers présentés pour avis

Reprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Investissements dans les bâtiments d'élevage – Modernisation classique :

4 dossiers font l'objet d'une reprogrammation suite à une erreur d'instruction ou à la modification du plan de financement.

Montant reprogrammé : 298,86 €

Reprogrammation au titre du dispositif 4.2.2 – Investissements dans la transformation / commercialisation dans les exploitations agricoles :

1 dossier fait l'objet d'une reprogrammation suite à une erreur d'instruction sans modification du montant FEADER (non prise en compte du plafond du CD).

Montant reprogrammé : 0,00 €

Programmation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

19 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 529 465,60 € (Subvention totale de 661 832,00 €).

Tous ces dossiers ont obtenu la note minimale requise pour être sélectionnés et ont reçu un avis favorable des CDOA (commissions départementales d'orientation de l'agriculture).

Département	Nombre de bénéficiaires	Montant total DJA	Montant FEADER
Côte d'Or	10	329 222,50 €	263 378,00 €
Nièvre	4	165 919,50 €	132 735,60 €
Saône-et-Loire	-	-	-
Yonne	5	166 690,00 €	133 352,00 €
TOTAL	19	661 832,00 €	529 465,60 €

Programmation au titre du dispositif 7.1.1 – Elaboration et révision de documents d'objectifs Natura 2000 :

1 dossier est présenté pour un montant de FEADER de 29 387,24 € (Subvention totale de 55 447,63 €).

Programmation au titre du dispositif 7.5.3 – Consolider et diversifier l'offre en services touristiques, activités éco-touristiques des territoires ruraux (MO publique) :

1 dossier est présenté pour un montant de FEADER de 109 016,91 € (Subvention totale de 240 596,41 €).

Programmation au titre du dispositif 7.6.1 – Animation Natura 2000 :

6 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 192 006,92 € (Subvention totale de 362 277,23 €).

Programmation au titre du dispositif 16.7.5 – Soutien aux actions de coopération et de promotion, d'ingénierie et de formation touristique :

3 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 29 588,60 € (Subvention totale de 55 827,58 €).



Information aux membres du CRP

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Investissements dans les bâtiments d'élevage – Modernisation classique :

4 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde des dossiers ou à la modification de leur plan de financement.

Montant déprogrammé: 3 965,95 €

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.2 – Investissements productifs en faveur d'une agriculture durable :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite au solde du dossier.

Montant déprogrammé: 1 062,93 €

Programmation des dispositifs 13.1.1 et 13.2.1 - Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN):

En application du règlement intérieur, il s'agit de présenter a posteriori les ICHN attribués en 2018.

Il s'agit d'un dispositif du cadrage national instruit par les directions départementales des territoires. L'ICHN permet de favoriser le maintien de l'agriculture dans les zones où les conditions d'exploitation sont difficiles du fait de la présence de handicaps naturels notamment (pentes fortes, conditions climatiques défavorables,...).

Montant présenté pour l'année 2018 : 43 951 571,38 € de FEADER.

Contributions des membres du CRP :

Aucune contribution des membres du CRP n'a été reçue au cours de la consultation.

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations évoquées ci-dessus.

3. Global sur la période 2014-2020

FEADER : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement du programme s'élève à **65,47 %**. A noter que le niveau d'avancement du programme est en réalité sous-évalué compte-tenu du retard pris dans la gestion des aides surfaciques (MAEC et aides à l'agriculture biologique) qui ne sont pas encore toutes engagées au titre des campagnes 2016 et 2017 (soit en réalité, un avancement estimé à environ 67 % en prenant en compte les MAEC et les aides bio 2016 et 2017 qui n'ont pas encore été totalement engagées).

FEDER : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **79 689 247 € de FEDER** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **43,42% du FEDER maqueté**), représentant **381 opérations d'un coût total éligible de 341 490 780 €** (soit 67,36% de la maquette en coût total).

FSE : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **23 046 441 € de FSE** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **62,05% du FSE maqueté**), représentant **419 opérations d'un coût total éligible de 61 121 714 €** (soit 76,08% de la maquette en coût total).

IEJ : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **3 824 450 € de IEJ** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **62,54% du IEJ maqueté**), représentant **34 opérations d'un coût total éligible de 5 794 621 €** (soit 63,18% de la maquette en coût total).

Dijon, le jeudi 14 février 2019

Pour la Présidente et par délégation,



Patrick AYACHE